

Manifestation parallèle organisée par le Bureau international du Travail et le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique

Financer la protection sociale et accélérer la couverture en temps de crise et au-delà : options pour une reprise centrée sur l'humain

Contexte

La faible couverture en protection sociale en Afrique (17,4 %, contre une moyenne mondiale de 46,9 %) est associée à de faibles dépenses de protection sociale (3,8 % du produit intérieur brut, contre une moyenne mondiale de 12,9 %). Selon une analyse de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui tient compte de l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19), pour que les pays à faible revenu combler les déficits de financement et atteignent les cibles 1.3 et 3.8 des objectifs de développement durable, ils devraient investir chaque année 15,9 % supplémentaires de leur produit intérieur brut (8,3 % pour les pays d'Afrique subsaharienne).

La protection sociale a été au centre de la réponse à la crise de COVID-19. Partout en Afrique, plus de 230 nouvelles interventions de protection sociale ont été introduites pour atténuer les effets de la pandémie. Un message clé du *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022* était que nombre de pays avaient un choix à faire entre une voie royale qui impliquerait l'adoption d'une gamme complète de prestations de protection sociale, l'investissement dans des niveaux de prestations adéquats et la recherche de systèmes financés de manière durable, et une voie détournée, synonyme d'austérité, d'assainissement budgétaire et de sous-investissement dans la protection sociale¹. L'approche de la voie royale est essentielle pour la

résilience, le travail décent, la justice sociale et une reprise centrée sur l'homme.

Compte tenu du besoin pressant d'étendre la protection sociale en Afrique, le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique a lancé la Stratégie régionale de protection sociale en Afrique 2021-2025, qui représente la voie royale du continent et vise à étendre la couverture de la protection sociale de 17 pour cent actuellement à 40 pour cent d'ici 2025, en mettant fortement l'accent sur l'économie informelle et rurale, les efforts de formalisation ainsi que le financement durable et la marge de manœuvre budgétaire au service de la protection sociale².

Objectif

L'objectif principal de cette manifestation parallèle est de permettre aux participants de débattre des solutions concrètes de financement national et international pour l'Afrique, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles et de la réponse inégale à la crise. Les discussions porteront sur la Déclaration d'Abidjan de 2019, la promotion de la justice sociale pour façonner l'avenir du travail en Afrique,³ la Stratégie régionale de protection sociale en Afrique, l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour une transition juste, proposé par le Secrétaire général ainsi que sur le rapport

1 Organisation internationale du travail, *Rapport sur la protection sociale dans le monde 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins : bâtir un avenir meilleur* (Genève, Organisation internationale du Travail, 2021).

2 Organisation internationale du Travail, *Stratégie régionale de protection sociale en Afrique, 2021-2025. Vers 40 % - un cadre pour l'accélération de la couverture en protection sociale pour atteindre les ODD* (Genève, Organisation internationale du Travail, 2021).

3 Organisation internationale du Travail, document AFRM.14/D.4(Rev.).

du Secrétaire général intitulé « Notre programme commun », qui appelle à un contrat social renouvelé^{4,5}.

Résultats attendus

Les participants devront :

- Procéder à une évaluation approfondie des tendances récentes des systèmes de protection sociale en Afrique, ainsi que des dispositions et des lacunes actuelles en matière de financement.
- Débattre des voies et moyens de financer les mesures de riposte à la crise et de les transformer en mesures de protection sociale durable.
- Discuter solutions concrètes pour étendre la marge de manœuvre budgétaire, notamment au moyen des multiplicateurs d'investissement, du potentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine, le but étant de créer des emplois et des liens avec la protection sociale.

Public cible

- Fonctionnaires des institutions gouvernementales chargées des finances, de la planification, du

développement économique et de la protection sociale.

- Responsables politiques et planificateurs régionaux, sous-régionaux et nationaux
- Institutions financières internationales et partenaires de développement
- Représentants des associations de travailleurs et d'employeurs
- Le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et de la recherche.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Alexio Musindo, Directeur du bureau de pays de l'OIT pour l'Éthiopie et la Somalie et représentant spécial de l'OIT auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique, musindo@ilo.org.
- Victoire Umuhire, responsable technique de la protection sociale, Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, umuhire@ilo.org.
- David Wright, chargé des affaires économiques, Bureau de la conseillère spéciale pour l'Afrique, wrightd@un.org.

4 Nations unies, « Le Secrétaire général de l'ONU appelle à accélérer l'action en faveur de l'emploi et de la protection sociale pour éviter une reprise mondiale inégale et prévenir de futures crises », 28 septembre 2018.

5 Nations unies, *Notre programme commun : Rapport du Secrétaire général* (New York, 2021).